



Mariage gay en belgique (belge/bresilien)

Par **stepanek**, le **12/06/2012** à **14:02**

Bonjour a tous ,
Resident français depuis 27 ans et de nationalité belge ,
En couple avec mon ami brésilien depuis près de 3 ans ,nos séparations devenant insoutenable (et hors de prix!!) Allons nous maries en Belgique ,
Le mariage gay reconnu dans nos deux pays nous permettra t il accéder au meme droit que les hétéros en France , a savoir la possibilité d obtenir un visa pour rapprochement de conjoint et par conséquent reconnaissance , et sécurité ?
Ou notre union légale ne nous sera t elle d aucune valeur sur le sol français , et d aucune utilité pour obtention de précieux documents ?
Malgre cette union officielle et reconnue, mon ami sera t il en situation irrégulière en France ??
Ps: viens de perdre mon emploi en mars dernier , cela peut il avoir une incidence et entrainer des difficultés supplémentaire ?
Merci d avance pour votre aide
Bien cordialement
Stepanek